

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/73  
12 septembre 2003

(03-4859)

**CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**Cinquième session**  
**Cancún, 10 - 14 septembre 2003**

Original: anglais

## **BARBADE**

Déclaration de S.E. Mme Billie A. Miller  
Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur

Il y a près de deux ans, nous, Ministres du commerce, nous sommes réunis à Doha, et sommes convenus du Programme de Doha pour le développement. Ce programme comprenait non seulement un programme de travail vaste et équilibré, mais prévoyait également un programme de négociation élargi et d'autres décisions et activités importantes, que nous jugions nécessaires pour faire face aux défis auxquels était confronté le système commercial multilatéral.

Nous n'avons pas respecté nombre des délais établis par le Programme, mais nous avons aussi perdu jusqu'à sa dimension développement. La Barbade estime que si nous ne parvenons pas à réintégrer la dimension développement dans les négociations, nous risquons de compromettre sérieusement les efforts destinés à établir un système commercial multilatéral qui soit équitable, équilibré et qui apporte des possibilités et des avantages à tous les pays, développés et en développement.

On nous avait assuré que la libéralisation des échanges sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce apporterait des avantages concrets à tous les pays, en particulier les pays en développement. Presque dix ans après l'institution de cette organisation, nous observons qu'un certain nombre des pays en développement n'ont encore obtenu aucun avantage. En fait, la situation de certains est aujourd'hui pire que ce qu'elle était au début de 1995. Les avantages du libre-échange n'arrivent pas jusqu'à eux, mais sont détournés vers les pays développés.

Dans le domaine des services, où beaucoup de nos pays comptaient tirer des avantages tangibles, les attentes ne se sont pas concrétisées. Les réglementations et les stratégies combinées des pays développés ont compromis nos efforts pour tirer profit des possibilités offertes dans ce secteur important de l'activité économique.

De plus, les faits nouveaux survenus au plan international et les préoccupations des pays à leur sujet engendrent des réponses qui risquent de se transformer en obstacles non tarifaires pour nos exportations. C'est ce qu'observent de plus en plus un certain nombre de pays en développement, qui sont obligés de se conformer à des prescriptions souvent très strictes. L'Organisation mondiale du commerce a le devoir de suivre cette question afin qu'il n'en résulte aucun nouvel obstacle non tarifaire.

Le programme dont nous sommes convenus à Doha devait traiter certaines des difficultés rencontrées par des pays comme les nôtres dans les Caraïbes, en mettant l'accent sur la dimension développement du commerce international. C'est précisément pour cette raison que les Ministres ont inclus dans le Programme de Doha pour le développement des domaines d'une très grande importance comme le traitement spécial et différencié, les petites économies et le renforcement des capacités.

Il faut donner au traitement spécial et différencié une expression concrète non seulement dans nos règles et réglementations, mais aussi dans les programmes et politiques que nous adoptons pour les pays en développement. En outre, ce traitement ne doit pas être considéré uniquement comme permettant d'accorder des délais différents aux pays développés et aux pays en développement pour mettre en œuvre les accords et décisions. En fait, il devrait être utilisé comme un instrument permettant de favoriser le développement dans les pays bénéficiaires et de faciliter leur intégration en douceur dans l'économie mondiale. Ne pas placer le traitement spécial et différencié dans son vrai contexte revient à ne pas tenir compte des difficultés et des contraintes fondamentales auxquelles se heurtent nos pays, et à nous priver du droit de participer véritablement à la nouvelle économie mondiale que nous essayons d'établir.

Il y a un groupe de pays en développement sur lequel je voudrais tout spécialement appeler l'attention des participants à la présente réunion. Je veux parler des petites économies comme celles des Caraïbes, qui doivent participer au nouveau système commercial multilatéral et en respecter les règles et réglementations, comme tous les autres pays. Ces petites économies doivent faire face à un certain nombre de contraintes particulières qui doivent être traitées de manière effective.

À Doha, les Ministres sont convenus d'établir un programme de travail pour examiner les questions liées au commerce des petites économies, et de formuler des réponses appropriées. Nous devons recevoir à la présente Conférence des recommandations spécifiques en vue d'une action résultant de ce programme de travail. Malheureusement, il y a eu peu de progrès dans ce domaine à Genève, du fait en partie de l'intransigeance d'un certain nombre de pays. Cette situation est inacceptable et elle ne doit perdurer. Il y a trop de choses en jeu pour des millions de personnes, et nos espoirs et aspirations en matière de développement sont compromis. Nous courons le risque d'être marginalisés par un système multilatéral qui est censé apporter des avantages à chacun.

Nous devons nous efforcer sans relâche et avec détermination de traiter cette question et nous devons donner des instructions claires quant à la façon de progresser.

Le flambeau du développement a été abandonné depuis que nous avons quitté Doha. Nous devons le reprendre pour finir résolument la course. Cancún nous donne l'occasion de le faire. Mesdames et Messieurs les Ministres, replaçons le développement au centre de notre programme de négociation.

---